



COMMUNE DE BRIGNAC COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3 : Règlement

Pièce 3.3 : Liste des emplacements réservés



Crédit photo : Urban Projects YE

Élaboration approuvée par DCM du 14 mars 2006

Révision générale prescrite par DCM du
28 janvier 2015

Révision générale arrêtée par DCM du
24 septembre 2019

Révision générale approuvée par DCM du

URBAN PROJECTS
Urbanisme. Programmation urbaine

URBAN PROJECTS
58, avenue Georges Clemenceau
34 000 Montpellier
contact@urbanprojects.fr



AGENCE REY / THUILE
PAYSAGISTES d.p.i.g.
paysage et urbanisme

Numéro	Destination	Références cadastrales	Superficie en mètre carré	Destinataire
1	Aménagement de la RD4 - Route de Clermont Élargissement de la plateforme à 12,50 mètres	AE175, AE153, AE133, AE139, AE95, AE2, AE64, AD17, AD18, AA16	907	Commune
2	Aménagement de la RD128 - Chemin de Fouscaïs Élargissement de la plateforme à 12,50 mètres	B587, AD36, AD178, AD179, AD176, AD34, AD68	881	Commune
3	Aménagement de la RD130 - Route de Canet Élargissement de la plateforme à 12,00 mètres	AC12, AC13, AC14, AC17, AC96, B54, B55	1 621	Commune
4	Aménagement du chemin de la Salamane Élargissement de la plateforme à 9,50 mètres	AA40, AA33, AD55, AD54, AD46, AD45, AC1, AC6, AC7, AC103, AC104, AC9	1 292	Commune
5	Aménagement du chemin de Pézenas à Brignac Élargissement de la plateforme à 9,00 mètres	AC96, AC97, AC98, AC9, AC5, AC4, AC12	1 249	Commune
6	Aménagement du chemin de la Fontaine Élargissement de la plateforme à 8,00 mètres	AC17, AC39	516	Commune
7	Aménagement d'ouvrages de gestion hydraulique des ruissellements, d'une trame verte et d'un cheminement doux Emprise minimale de 10,00 mètres	AD36, B587, B586, B259, B258, B257, B256, AC3, AC4, AC12, B558, AC13, AC14, B54, B55, AC17	56 339	Commune
8	Aménagement d'une voirie communale entre le chemin de Fouscaïs (RD128) et le chemin de la Salamane Emprise de la plateforme de 8,00 mètres	B586, B587	2 995	Commune
9	Aménagement d'un cheminement doux entre la rue des Lauriers et le chemin de Fouscaïs Emprise de 3,00 à 5,00 mètres	AD103, AD23	576	Commune
10	Extension de la station de traitement des eaux usées de Brignac	AC19, AC20, AC21, AC22, AC23, AC24, AC25, AC26	26 585	Commune
11	Aménagement d'une voirie double sens de circulation, de stationnements, circulations douces et espaces verts Emprise 12,00 mètres	AD55	1 677	Commune

12	Aménagement d'un ouvrage hydraulique Emprise 16,00 mètres	AD54	2 953	Commune
----	--	------	-------	---------



COMMUNE DE BRIGNAC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

